



L'Echo du Ciron

Nouvelles de Pujols sur Ciron

N° 4 - MAI 2015

www.pujols-sur-ciron.fr

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Finances communales
- Brèves
- Collecte des ordures ménagères
- R.P.I.
- Vie associative
- Marathon du Sauternais
- C.C.A.S.
- Le carnet
- Arrêté sur l'enquête publique modification n°1 du P.L.U.

AGENDA

- 14 mai : rallye pédestre - paëlla
- 16 mai : sortie ethnobotanique
- 21 mai : conférence du Ciron
- 24 mai : marathon
- 29 mai : écoute musique Gospel
- 30 mai : journée nature
- 14 juin : repas champêtre
- 14 juin : tournoi sixte
- 19 juin : ciné-club + pique-nique
- 21 juin : vide-greniers
- 21 juin : ball-trap
- 4 juil. : gala de danse
- 5 juil. : vide-greniers
- 11 juil. : repas chasse
- 16 juil. : A.G. chasse
- 31 juil. au 3 août : Saint-Pey
- 1^{er} sept. : rentrée scolaire

PUJOLS - LES TOURETTES



Mairie et Agence postale

tel : 05 56 76 65 14 / fax : 05 56 76 60 99

mail : secretariat@pujols-sur-ciron.fr

Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts :
du mardi au samedi de 8h30 à 12h.

Le secrétariat de mairie est ouvert aussi les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

LE MOT DU MAIRE

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est en ce moment en discussion au Parlement. Après la modification du périmètre des Régions, la carte des Communautés de communes va vraisemblablement évoluer. Regroupement ? Nouvelles compétences ? Disparition d'un certain nombre de Syndicats intercommunaux ? En parallèle, la quasi-obligation d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devra répondre aux exigences) du Schéma de Cohérence Territoriale Sud-Gironde rassemblant 184 communes, se profile. Autant dire que beaucoup d'incertitudes pèsent sur les communes qui ne savent plus très bien le rôle qu'elles auront à jouer et les moyens financiers dont elles disposeront.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré notre budget. Un objectif a prévalu : le désendettement. Dans cette période, sans doute de transition, nous avons choisi la voie de la prudence financière. Sur les trois années à venir sauf cas exceptionnels, nous financerons nos investissements sur nos fonds propres, et en nous appuyant sur les subventions. Il est évident que cela limite nos possibilités mais au moment où nos dotations baissent et nos charges augmentent, nous avons fait le choix de la raison. A ce stade, il est bon de rappeler que conformément à nos engagements, les taux des taxes communales ne sont pas augmentés ; cependant le Conseil Général a voté une hausse de 3,5 % qui nous impactera.

Pour autant, nous réfléchissons à la préparation de l'avenir, puisque nous avons inscrit au budget une somme pour lancer les études de l'aménagement de l'espace Pierre Coillot. L'objectif de réalisation que nous nous fixons est à l'horizon 2019. Ce projet sera travaillé en concertation avec tous. Nous en parlerons d'ailleurs lors des réunions de quartier dont la première est prévue le 13 juin 2015.

Nous avons également décidé d'apporter quelques modifications à notre Plan Local d'Urbanisme. Elles sont mineures et doivent participer au lancement du lotissement derrière le bourg. Nous avons besoin que ce projet aboutisse pour redonner un peu de souffle à notre démographie qui évolue peu, et qui à terme sans apport nouveau, ne suffirait peut-être pas à assurer la pérennité de l'école dans sa configuration actuelle. Une enquête publique est ouverte du 7 mai au 9 juin 2015*, et chacun peut venir pour consulter les documents et poser des questions. L'esprit initial du PLU demeure, c'est-à-dire une urbanisation très maîtrisée qui préserve les espaces sensibles de notre commune, à savoir l'aire Appellation d'Origine Contrôlée, la forêt et la vallée du Ciron.

Cordialement.

Votre maire,
Dominique CLAVIER

*voir l'arrêté sur la dernière page de l'Echo du Ciron

FINANCES COMMUNALES

Le **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**, adopté à l'unanimité, a fait ressortir un résultat positif de 15 654,45 € en section d'investissement. Avec la couverture du besoin d'investissement 53 991,05 € et le cumul de l'excédent des exercices précédents, un report de 313 318,14 € est noté en recettes de fonctionnement de l'exercice 2015.

BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS 2015
INFORMATIQUE	1 200.00
TELETHON	200.00
CHASSEURS	500.00
FOOT	1 700.00
JUMELAGES	1 000.00
COMITE FETES	1 700.00
ANCIENS COMBATTANTS	100.00
SAPEURS POMPIERS	100.00
A.D.M.R.	100.00
ASSO PROPRIETAIRES PUJOLAIS	300.00
JEUNES SAPEURS POMPIERS LANGON	50.00
DETENTE LOISIRS AMITIE	900.00
ARTS ET DECOUVERTES	400.00
TOTAL	8 250.00

TAXES LOCALES 2015	Base	Taux	Produit attendu
Taxe Habitation	746 700.00	12.90 %	96 324.00
Taxe Foncière sur le Bâti	438 100.00	19.70 %	86 306.00
Taxe Foncière sur le Non Bâti	30 600.00	38.44 %	11 763.00
	TOTAL		194 393.00

BUDGET 2015 : FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général (gaz, entretien des bâtiments, assurances...)	273 844.14	Produits des services (dont remb. du gaz par RPI)	27 380.00
Charges de personnel	129 116.00	Rembt rémunération personnel	1 073.00
Autres charges de gestion courante (RPI 145 529 €, ind. fonction, service incendie...)	210 647.00	Impôts et taxes	208 074.00
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	11 536.00	Dotations et participations	135 496.00
Charges exceptionnelles	300.00	Revenus des immeubles	18 900.00
Dépenses imprévues	1 000.00	Produits exceptionnels	261.00
Virement à la section investissement	46 189.00	Résultat reporté	313 318.14
Dotations aux amortissements	31 870.00		
TOTAL	704 502.14	TOTAL	704 502.14

BUDGET 2015 : INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération foncière bordure Ciron	600.00	Virement de la section fonct.	46 189.00
Lotissement La Sableyre	1.00		
Informatique	5 778.00	F.C.T.V.A.	9 412.00
Foyer rural	2 400.00		
Eglise	2 303.00		
Immeuble Saucier + Rce Presbytère	7 226.00	Taxe Aménagement	1 190.00
Eclairage public	35 816.00		
Opération sécurité	2 588.00		
Aménagement Espace P. Coillot	6 000.00	Amortissements	31 870.00
Tennis	900.00		
PLU	5 533.14		
Remboursement Capital emprunts	45 254.00	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 991.05
Solde d'exécution négatif reporté	28 252.91		
TOTAL	142 652.05	TOTAL	142 652.05

BREVES

- Partez tranquille pendant vos vacances

La gendarmerie vous rappelle l'opération « Tranquillité Vacances », valable toute l'année.
Son objectif : lutter contre les cambriolages et intrusions dans les propriétés durant l'absence des habitants partis en vacances.

Pendant votre absence, la gendarmerie peut sur demande et gratuitement surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la brigade de gendarmerie de Podensac – Tel : 05 57 98 10 40.

Quelques n° Utiles :

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : COMPOSEZ le 17 ou le 112

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

- Nouvel agent immobilier

Fabrice DIJOUX est agent commercial indépendant.

mobile : 06 28 93 63 38 e-mail : fabrice.dijoux@iadfrance.fr site : www.iadfrance.com

- Recensement de la population pujolaise

Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans. Chaque année, l'INSEE communique un état de la population. Au 1^{er} janvier 2015, la population totale était de 798 habitants.

Le recensement 2015 a dénombré :

- 327 résidences principales
- 18 résidences secondaires
- 26 logements vacants
- 760 habitants.

55% de résidences principales et 60% de bulletins individuels ont été complétés par internet.

- Réunions publiques de quartiers

Durant son mandat, le conseil municipal organisera plusieurs réunions publiques de quartiers durant lesquelles vous pourrez y soumettre vos avis, suggestions, attentes.

La première de ces réunions d'échange se tiendra le 13 juin 2015 à 11h chez :

M. et Mme Daniel STOUFF
Quartier Tristan
15 bis route de Budos
33210 PUJOLS SUR CIRON

Les quartiers concernés pour celle-ci sont :

Pinguet / Tristan / Menaut / La Sableyre / Hazembat / Lucat ainsi que tout le côté impair de la route de Landiras.

- Identification des boîtes aux lettres – RAPPEL

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'apposer votre numéro (de rue) sur votre boîte aux lettres.

- Commémoration du 8 mai 1945

Il y a 70 ans, le 8 mai 1945, était signée à Berlin, la capitulation de l'Allemagne nazie, après six années de guerre.

Un dépôt de gerbe a eu lieu, le 8 mai 2015, devant le monument aux morts.

Monsieur le maire, les conseillers municipaux ainsi que quelques Pujolais se sont réunis pour rendre hommage aux soldats qui ont donné leur vie pour la France.

- Nuisances sonores CHUTTT, PLUS DE BRUIT

RAPPEL : Le bruit est un élément perturbateur de la tranquillité publique et peut également porter atteinte à la convivialité. Il est donc important de respecter les créneaux horaires. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

- Animaux divagants

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser les animaux divaguer sur la voie publique et notamment les chiens et les chats – seuls et sans maître ou gardien -.

Pour référence : arrêté du maire le 9 mars 2012 concernant la divagation des animaux (consultable au secrétariat de la mairie ou sur le site de la commune).

Une convention existe entre la commune et la société **SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal)** qui est chargée de la récupération des animaux.

L'intégralité des frais de la SACPA sera refacturée aux propriétaires des animaux.

- Termites

Des foyers de termites sont détectés assez régulièrement sur le territoire de la commune.

La déclaration en mairie est obligatoire.

Nous vous recommandons une grande vigilance afin de préserver vos biens.

- Point sur l'assainissement collectif

Il est rappelé aux propriétaires bénéficiant de l'assainissement collectif que le délai de raccordement de leur installation d'eaux usées au réseau est de deux ans après la mise en service du réseau public.

Dans l'intérêt même des propriétaires et utilisateurs qui seront ainsi assurés de la qualité des réseaux installés sur leur propriété (pente des collecteurs, collages, arrivées éventuelles des eaux de pluie, mise à l'air libre...), la Lyonnaise procède à l'inspection des installations avant que les tranchées contenant les collecteurs et regards ne soient recouvertes.

Si les propriétaires font exécuter les travaux de raccordement par un entrepreneur, il leur est recommandé d'exiger de leur entrepreneur qu'il contacte lui-même la Lyonnaise à temps afin de ne pas bloquer ses propres travaux. La Lyonnaise demande un délai de 3 jours afin de mobiliser le personnel d'inspection spécialisé.

Cette inspection est faite à titre gracieux et si l'installation est déclarée « conforme », elle donne autorisation au propriétaire de déverser ses eaux usées dans le réseau. Cas contraire, le propriétaire est invité à apporter les modifications préconisées sur le rapport de visite délivré par la Lyonnaise qui procèdera à une deuxième inspection de contrôle à ses frais.

- Incivilités

Stop aux dépôts sauvages !

Jeter des déchets dans la nature est **formellement interdit**. La loi (articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal) prévoit pour tous les contrevenants : une peine de prison, une amende pouvant atteindre 3 000 euros et la confiscation du véhicule.

Nous vous rappelons que les bornes à verre sont réservées uniquement à cet usage. Merci de bien vouloir laisser l'endroit le plus propre possible.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La Vice-présidente de la CDC en charge des ordures ménagères, avec l'approbation des élus de la commission, a décidé de lancer une opération de contrôle des poubelles vertes. En effet à ce jour, à la réception des bennes de tri sélectif qui reviennent des tournées de collecte, le taux de refus est de 26,30%. Cela a deux conséquences :

- Nous ne valorisons pas une part des déchets qui pourraient l'être.
- Nous payons pour les faire détruire.

La démarche initiée a un but pédagogique visant à identifier des poubelles mal triées et faire une sensibilisation auprès des administrés concernés. D'une manière pratique, l'ambassadrice du tri de la CDC se rend dans chaque commune et accompagnée d'un élu, contrôle un certain nombre de poubelles. Le contenu des bacs est examiné. Les déchets ne devant pas être dans le container de tri sélectif sont mis dans un sac poubelle qui ne sera pas collecté. Un message est laissé sur le bac et une brochure d'explication est déposée dans la boîte aux lettres.

Si le bac est trop « sale », le bac entier est refusé et ne sera pas ramassé.

Cette opération a été réalisée dans notre commune le 22 avril par Amélie BARBARA de la CDC, assistée du Maire. 45 bacs ont été contrôlés, 15 étaient bien triés, 21 ont été retriés et 9 refusés, ce qui représente un taux de refus de 20 % (sans compter les bacs retriés pour lesquels nous avons enlevé ce qui représentait un refus). Cette opération sera renouvelée dans les mois à venir.

La qualité du tri que chacun doit effectuer est primordiale, sinon les coûts ne seront pas maîtrisés et par l'incivilité de quelques-uns, la collectivité entière sera pénalisée financièrement.

RPI de Bommès et Pujols sur Ciron

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2015/2016

Les inscriptions se font à la mairie de PUJOLS SUR CIRON aux heures d'ouverture du secrétariat.

Rentrée scolaire 2015/2016 : mardi 1er septembre 2015

Code de bonne conduite :

A compter du 4 mai 2015, mise en place du code de bonne conduite à BOMMES.

Ouverture d'un cahier d'émargement pour la garderie du matin et du soir pour BOMMES et PUJOLS SUR CIRON.

Chaque parent accompagnera son(ses) enfant(s) jusqu'à la responsable de l'accueil et émargera le cahier de présence matin et soir.

Merci.

Jean THUAULT



VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS CIRONS VERTS

L'association Les P'tits Cirons Verts a organisé depuis le début de l'année 2015 une tombola, un vide-greniers et plusieurs Goûters Gourmands.

Toutes ces manifestations ont permis de récolter des fonds qui ont été reversés aux deux écoles afin de financer leurs projets respectifs.



K'DANCE



K'dance est une association de danse moderne et urbaine, elle est ouverte à tout le monde, enfants, adolescents et adultes.

L'association a été créée le 1^{er} septembre 2014, elle a pour but de permettre à tous la pratique de la danse.

Nous organisons diverses manifestations au cours de l'année (karaoke, goûter de Noël...) et nous clôturons celle-ci par un gala permettant de montrer le travail accompli par chacun.

L'association est ouverte à tous ainsi que le gala qui se déroulera au foyer rural de Pujols sur Ciron le 4 juillet.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

La saison de chasse 2014/2015 se termine. 38 cartes ont été vendues. Nous vous rappelons que le gibier lâché se fait en fonction de la vente des cartes.

Des battues aux nuisibles sont organisées sur la commune aux mois de mai et juin.

La journée nature aura lieu le samedi 30 mai. Rendez-vous à 9h30 place des platanes. Merci de venir nombreux !

Le dernier ball-trap se produira le dimanche 21 juin.

Le repas annuel de la chasse du samedi 11 juillet à 12h à l'espace Pierre Coillot est ouvert à tous les Pujolais.

Notre dernière rencontre de la saison sera l'assemblée générale, le jeudi 16 juillet à 19h au foyer rural.



ASSOCIATION SPORTIVE PUJOLAISE

L'Association a cette année effectué une belle saison sportive.

Nous avons été jusqu'en demi-finale de la coupe des Graves et nous sommes actuellement 3^{ème} de notre championnat, dernier match le 17 mai.

Nous allons organiser un tournoi sixte avec thème "venez comme vous êtes" le 14 juin et un vide-greniers le 21 juin.

Les entrainements s'arrêteront fin juin et reprendront début août.

Pour continuer à progresser et développer notre club, nous recherchons des amateurs de foot (joueurs, dirigeants...) et des joueuses féminines pour créer une équipe de foot féminine.

Les prochaines vacances étant celles d'été, si toutefois des jeunes pujolais et ou pujolaises, ne partant pas en vacances souhaiteraient se défouler à travers un petit stage sportif, nous serons heureux de les accueillir et tout mettre en œuvre pour égayer leur été.

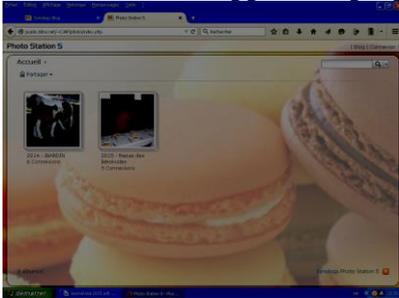
Pour tout renseignement veuillez joindre M. Gonneau : 06 48 17 40 50.



CLUB INFORMATIQUE

Tout Pujolais(e) normalement équipé possède un appareil photo numérique ou un téléphone portable qui fait très bien cette fonction. Tout Pujolais(e) souhaite partager ses photos avec ses amis, mais le poids de ces photos compromet très vite le partage. Le meilleur moyen lorsque l'on veut partager un grand nombre de photos avec plusieurs amis est de les poser dans un espace internet du genre « cloud ». Mais qui met son nez dans les nuages risque fort d'y perdre son identité. Le Club Informatique a donc acquis un serveur, installé au Foyer Rural et destiné à accueillir les photos de ses adhérents et amis.

Si vous frappez <http://pujols.ddns.net/~CJAP/photo/> vous obtiendrez la réponse suivante :



Vous venez d'accéder à l'espace qui est réservé sur notre serveur au Comité de Jumelage et d'Animations de Pujols sur Ciron.

Ceci est à titre d'exemple bien sûr.

Toute association et tout Pujolais(e) peut avoir un espace personnel dans lequel il pourra déposer ses propres photos et y inviter ses amis pour un partage sans les risques invasifs des grands espaces commerciaux.

Le Club vous attend pour vous présenter personnellement cette nouvelle possibilité très locale.

Le président, Christian Flages

CLUB LOISIRS DETENTE ET AMITIE



Oeil du Ciron

Depuis cinq ans le ciné-club de Pujols-sur-Ciron, L'ŒIL du CIRON, projette chaque mois un film au foyer rural de Pujols, attirant un petit public de fidèles et de curieux heureux de voir ou revoir ensemble, sur grand écran, l'un des beaux moments que le cinéma a produits depuis plus de 100 ans, films très récents ou plus anciens, et de partager après autour d'un verre. Plusieurs petits événements ont ponctué cette aventure ; le dernier en date fut, cette année, la visite très amicale d'Alain Jeannel qui avait été assistant réalisateur sur le mythique « Les 400 coups » de François Truffaut. Soixante ans après la sortie du film, Alain put communiquer toute sa passion et son enthousiasme intacts. Pour fêter sa longévité et partager au mieux ses coups de coeur, le ciné-club s'est même doté depuis d'un très grand écran déroulant dans la salle ; désormais le Foyer Rural a tout d'un petit cinéma de quartier convivial !

Outre ces projections mensuelles, l'Oeil du Ciron a pris l'habitude de se déplacer, de projeter en plein air dès que la belle saison le permet. Il y eut deux belles expériences dans les ruines du château de Budos, de grands moments à Château Filhot ou au parc Chavat. Cette année, c'est à Pujols même qu'aura lieu le premier événement estival du ciné-club, l'Oeil du Ciron sous les étoiles :

Le vendredi 19 juin, il y aura une grande soirée cinéma au château La Salle, selon le même principe que les années précédentes à Budos : pique-nique géant partagé à partir de 19H, concert de l'Electric Boots and Mister Martine, un quatuor talentueux et festif, vers 20H30, et enfin, vers 22H la projection du cultissime « Retour vers le futur » qui ravira toutes les générations.

En cas de pluie, la fête serait déplacée à l'espace Pierre Coillot, sur l'île. Mais croisons les doigts !

Un mois plus tard, le 18 juillet, c'est à Balizac que nous projetterons un autre petit bijou de fantaisie : « L'homme de Rio ».

L'Aventure continue !

Pour tout renseignement sur les projections ou pour toute suggestion, vous pouvez joindre l'œil à l'adresse : oeilduciron@laposte.net

ARTS ET DECOUVERTES

Lorsque notre association est née, il y a seulement 7 mois, nous ne pensions pas que nous lui avions choisi un nom aussi juste. Oui, les « **ARTS** » y sont bien représentés !



Aude Fleury, notre « historienne des arts » nous a comblés. Tout d'abord, une conférence sur « Van Gogh » fut l'occasion d'un partage particulier et émotionnel puisque dispensé à « l'hôpital de Cadillac ». Elle nous emmena aussi en Orient au XIXème siècle, pays fabuleux et merveilleux, avant de nous faire vivre la naissance du **langage et de l'écriture** il y a quelques 5 000 ans !

Cindy Peydelaborde a le don de faire comprendre et apprécier la musique avec une érudition et une simplicité inouïes. Elle sait répondre simplement, à des interrogations telles que pourquoi, comment, un chef d'orchestre, elle peut nous faire comprendre le rôle de chaque instrument, nous faire suivre l'évolution de la musique de l'antiquité jusqu'à nos jours.

Des ateliers sont maintenant bien rodés, « Ecriture » et « Mémoire en Jeux ».

Et la **DECOUVERTE** ?

Lors de notre visite à la « Cité de l'Espace » à Toulouse quelle **découverte**. Grâce à l'Astronomie, nous avons pu nous émerveiller devant la beauté et l'immensité de l'Espace ! Dominés par la fusée française « ArianeV », utilisée par de nombreux pays nous voyageons au milieu des planètes, constellations, nous naviguons au milieu des étoiles.

Mais revenus sur Terre, c'est une conférence : « **Infiniment petit - Infiniment grand** » qui nous est offerte avec beaucoup de talent par Monsieur SARTRE, professeur, au lycée Montaigne. Sans bouger de Pujols nous nous retrouvons dans l'espace jusqu'aux confins de l'univers. Puis nous sommes partis vers l'infiniment petit que l'on peut appréhender maintenant grâce à des « machines » de plus en plus sophistiquées. Notre conférencier a su captiver son auditoire pendant près de 2 heures. Il a réellement mérité « l'énorme ovation » qui a salué la fin de cette conférence.

Le 16 Mai, nous vous proposons de **découvrir les « plantes sauvages »** ensemble sur les bords du Ciron ! Il existe, dans la nature, beaucoup de ces plantes qui méritent... d'être appréciées.

Myriam ethnobotaniste de l'association « ICARE » nous les fera connaître. Ce sera **découverte**, cueillette, cuisine, dégustation et conférence.

Inscriptions : Pierre 05 56 76 63 27

Sonia 06 82 01 39 09

Le 22 Mai, nous vous proposons « Observation du ciel » en collaboration avec l' « AG33 » à Léogéats.

La Découverte des astres et des étoiles est un véritable émerveillement

Renseignements : Pierre 05 56 76 63 27

Emile 06 08 13 86 94

Nous remercions notre Maire, Monsieur CLAVIER, ses adjoints et tous les membres du « Conseil municipal » pour leur aide qui nous permet d'œuvrer ainsi pour le plaisir du plus grand nombre.

COMITE DE JUMELAGES ET D'ANIMATIONS

Manifestations passées et à venir :

- Tournoi de scrabble, le 7 février, avec 40 participants dont une dizaine de Pujolais(es).
- Jardin sur Ciron 8^{ème} édition, le 19 avril. La pluie du matin n'a pas découragé les visiteurs de l'après-midi venus en nombre. A noter : au fil des ans, l'investissement de nombreux bénévoles ne faiblit pas. Merci à tous ainsi qu'à M. Poissant pour son château qui offre un si beau cadre à cette fête du jardin.
- Conférences du Ciron à Pujols : « La pollinisation » le 27 février, « La pêche en Garonne » le 12 mars, « Nuit de la chouette » le 4 avril. A Bommes : « Observer l'arc-en-ciel » le 6 mai, « Traces de peuplement préhistorique aux abords du Ciron » le 21 mai. Le public est toujours très intéressé, les questions fusent de tous côtés à la fin de chaque séance.
- Traditionnelle Journée de l'Ascension, le 14 mai. Rallye pédestre et paëlla de Marie-Jo rassemblent de nombreux Pujolais et leurs amis.
- Excursion au Zoo de la Palmyre, le 31 mai. Il reste quelques places.
- Vide greniers - brocante, le 5 juillet, sous les ombrages de l'Espace Pierre Coillot.

Les cours de guitare, proposés depuis peu, réunissent des amateurs passionnés. N'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : La Présidente Odile Fargeot - 07 86 95 15 48



COMITE DES FETES

PROGRAMME COMITE DES FETES DE PUJOLS SUR CIRON

14 juin 2015 à 12h : Repas champêtre à l'Espace Pierre COILLOT (gratuit pour les Pujolais, 12€ pour les extérieurs).

Du 31 juillet au 3 août 2015 Fête de la St Pey

Fête foraine pendant les 4 jours

Vendredi 31 juillet : 20h sardinade et karaoké

Samedi 1 août : Ball-trap, 20h soirée paëlla et animation musicale (à finaliser)

Dimanche 2 août : Concours de pêche, vide-greniers organisé par le Comité des fêtes, restauration sur place et à 22h animation musicale (à finaliser)

Lundi 3 août : 12h Apéritif offert aux Pujolais, 14h concours communal de pétanque, 20h escargolade et jambon à la broche animés par une bandas, 23h Feu d'artifice puis animation musicale (à finaliser).



MARATHON DU SAUTERNAIS

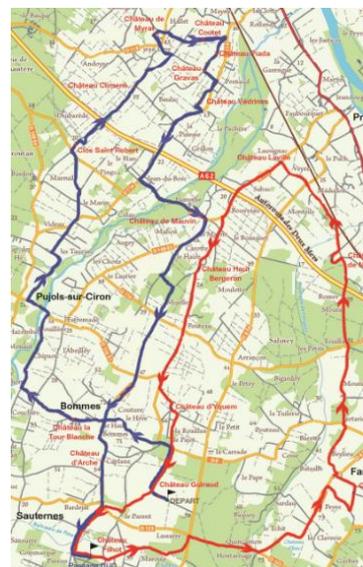
Le **dimanche 24 mai**, vous pourrez encourager les coureurs du 5^{ème} marathon de Sauternes.

Le parcours dont le départ sera à 8 heures au château Guiraud (Sauternes) et l'arrivée au château Filhot (Sauternes) traversera comme tous les ans notre commune.

Pour Pujols sur Ciron, l'itinéraire est le suivant : route de Landiras (depuis Bommès), Le Bourg (avec un point de ravitaillement et animation), Les Tazins, Videau Ouest, Bouyon, Barrouet, Saint-Jean et Saint-Robert (avec un ravitaillement).

Pour tout renseignement : info@marathon-sauternes.com

www.marathon-sauternes.com



C.C.A.S.

URGENCES : N'en n'abusons pas !

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin jusqu'à 12h, appelez votre médecin traitant et en cas d'urgences, faites le **15**.

Le soir à partir de 20h et le weekend à partir du samedi après 12h en cas d'urgences médicales, appelez le **15**, qui vous orientera, soit vers un médecin de garde, soit vous donnera des conseils médicaux ou vous demandera de venir à l'hôpital ou la clinique dans les cas d'urgences graves.

Quand faut-il appeler le **15** ?

- Pour une urgence cardiaque (infarctus, douleur thoracique...)
- Accident vasculaire cérébral, malaises, fractures.

Ayez le réflexe d'appeler le **15** pour une meilleure prise en charge médicale.

CANICULE

Besoin d'informations pour vous protéger d'un épisode de chaleur extrême ?

Canicule info service au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html

ENFANCE

Le **119** est le numéro de la ligne nationale pour l'enfance en danger.

www.allo119.gouv.fr

ETUDIANTS : pour le logement, ayez le réflexe Facebook !

Une question sur les aides au logement pour les étudiants ? Besoin d'en savoir plus sur les droits et obligations du locataire ?...

<https://fr-fr.facebook.com/cafetudiants>

LE CARNET

Nous ont rejoints

Loan BERTHELEMY, le 23 janvier 2015

Mailen GUERRY, le 17 février 2015

Nous ont quittés

FERBOS veuve GOURGUES Marie Marcelle, le 22 janvier 2015

TOULOUZE Eric, le 16 février 2015

PONS Jean Pierre, le 24 février 2015

Arrêté prescrivant l'enquête publique dans le cadre de la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de PUJOLS SUR CIRON

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123.1 à L 123.18 et R 123.1 à R 123.25,

Vu le [décret n°2013-142 du 14 février 2013](#),

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique,

Vu l'ordonnance en date du 30 mars 2015 de M. le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux désignant M. Jean-Daniel ALAMARGOT, Colonel Honoraire de gendarmerie, en qualité de Commissaire Enquêteur, et Mme Céline PADIAL, responsable qualité, sécurité, environnement, en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant

ARRETE

ARTICLE 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet **de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme**, pour une durée de 33 jours à compter du 7 mai 2015.

ARTICLE 2 : M. Jean-Daniel ALAMARGOT, Colonel honoraire de gendarmerie a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

ARTICLE 3 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur sera déposé à la mairie pendant 34 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 7 mai 2015 au 9 juin 2015 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie

ARTICLE 4 : Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie le 7 mai 2015 de 9h à 12h, le 20 mai 2015 de 12h à 15h, le 30 mai 2015 de 9h à 12h et le 9 juin 2015 de 14h à 17h.

ARTICLE 5 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Lesdits rapports et conclusions pourront être consultés par le public en mairie.

ARTICLE 6 : Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée par le Maire au Préfet de la Gironde ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

ARTICLE 7 : Un avis au public sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête :

- ⇒ avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion,
- ⇒ au cours de l'enquête en ce qui concerne le deuxième insertion.

Une copie du présent arrêté sera notifiée au Commissaire Enquêteur, et transmise au Sous-Préfet de la Gironde.

Fait à Pujols sur Ciron, le 3 avril 2015

Le Maire,

Dominique CLAVIER